

Réf: Dossier 281278

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION DECORATION COTE D'IVOIRE
» en abrégé « CDCI »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO FANDASSO
NON LOIN DU CHATEAU D'ANGRE, Lot 3872, Ilot 343

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION DECORATION
COTE D'IVOIRE » en abrégé « CDCI »

Objet : - Tous travaux de BÂTIMENT et de Travaux
Publics, tous travaux de décoration intérieure et
extérieure maison

- La vente de matériels de construction et de
décoration

- et généralement, toutes opérations
industrielles, mobilières et immobilières pouvant se
rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-
dessus ou à tous objet similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO FANDASSO
NON LOIN DU CHATEAU D'ANGRE, Lot 3872, Ilot 343

Dirigeant(s) M CHEN YILEI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00761 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04773/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

